



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Afghanistan : Devoir d'humanité !

Question écrite n° 41024

#### Texte de la question

Mme Muriel Ressiquier alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des Afghans demandant la protection de la France. Après 20 ans de guerre en Afghanistan, c'est la déroute pour ce qui restait de la coalition internationale menée par les États-Unis : les talibans sont à nouveau les maîtres du pays. La France avait assuré une présence militaire jusqu'en 2014. En février 2020, les États-Unis ont signé un accord avec les talibans sur le retrait des forces internationales d'Afghanistan en mai 2021. Le 30 août 2021, les derniers soldats américains ont effectivement quitté le pays. Quand les forces étrangères ont entamé leur retrait définitif, les talibans y ont évidemment vu l'occasion de reprendre l'ascendant. Ils ont alors lancé une offensive contre les forces de l'ordre officielles afghanes et n'ont jamais été aussi puissants. Une fois de plus la logique guerrière a mené au chaos. Le conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution qui entérine les « engagements » des talibans en faveur du départ en toute sécurité des ressortissants afghans qui veulent quitter le pays sans mettre en place une zone de sécurité comme le demandaient la France et le Royaume-Uni. Si la création d'une zone de sécurité n'était pas la panacée et aurait été difficile à contrôler, la résolution de l'ONU est encore en deçà et se sont les afghans qui en subiront les conséquences. En effet beaucoup de ressortissants afghans se trouvent encore en danger et pris au piège dans leur propre pays. Comme la famille de ce jeune homme qui l'a contacté par *mail* et qui a fui l'Afghanistan en 2012 après la mort de son père, avec sa mère et son petit frère et habite actuellement à Paris. Bien qu'étant lui-même en sécurité en France, il s'inquiète du sort réservé aux membres de sa famille restés sur place. En effet, son oncle a été assassiné par les talibans il y a 3 semaines, alors qu'il tentait de s'enfuir avec ses enfants, après l'incendie de sa maison. Sa femme quant à elle est décédée il y environ 2 ans. Les 4 enfants du couple se retrouvent donc seuls et livrés à eux-mêmes, les plus jeunes âgés de 14 et 11 étant pris en charge par leurs grandes sœurs âgées de 30 et 28 ans. Aucune n'étant mariée, ces 2 sœurs, professeures à l'université, sont désormais considérées comme « mineures » et leur frère âgé de seulement de 14 ans, doit désormais porter seul le poids de la place de « chef de famille ». La France a mis fin aux évacuations dans la nuit du 26 au 27 août 2021 et a rappelé son ambassadeur qui travaillera désormais depuis Paris. Des milliers d'Afghans qui s'étaient fait recenser et avaient demandé la protection de la France sont encore bloqués là-bas. Quelles actions la France va-t-elle mettre en place pour protéger les ressortissants afghans toujours bloqués en Afghanistan ayant demandé sa protection ? Des moyens seront-ils alloués à l'OFII, pour permettre le traitement rapide des demandes d'asiles déposées par les ressortissants afghans évacués, afin qu'ils puissent se reconstruire et envisager un avenir plus serein ? Enfin, elle lui demande quels moyens notamment financiers et logistiques seront mis à disposition des communes qui les accueilleront et dans quels délais.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Muriel Ressiquier](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41024

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [14 septembre 2021](#), page 6797

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)